

Rockwool, une usine d'un autre âge !

La communauté d'agglomération de Soissons se gargarise de l'implantation de l'usine Rockwool sur le plateau de Soissons dans l'Aisne, à terme cette usine fabriquera de la laine de roche, isolant thermique et phonique.

Pourtant un collectif « les contres Rockwool » regroupant plusieurs associations et syndicats de travailleurs, dont Solidaires 02, ne cesse d'informer et alerter sur les dangers d'une telle usine.

Tout d'abord pour l'environnement, car l'usine rejettera 814 tonnes de polluants/ans sur la cuvette de Soissons. Polluant qui sont pour la plupart dangereux pour la santé et même classés dans les perturbateurs endocriniens. L'eau, alors que l'année 2022 a connu une forte sécheresse, cette usine devrait prélever jusqu'à 30 % d'eau sur le réseau d'eau potable. Le reste étant complété par les eaux de pluie... enfin si elles sont suffisantes.

L'approvisionnement de la matière première se fera par camion, comme si la N2 n'avait pas assez de circulation, inutile de penser au ferroviaire, car le lieu d'implantation est très loin de toutes infrastructures ferroviaires.

Et pour finir pourquoi une usine d'un autre âge ? Tout simplement parce que la laine de roche est un produit isolant quasi non recyclable, et ne répond pas à la réglementation RE2020 sur le changement climatique. C'est bien pour cela que la ville de Paris a banni ce produit de ses projets et impose désormais des matériaux dits bio sourcés.

Pour l'emploi : les collectivités territoriales se gargarisent de créer de l'emploi dans le bassin soissonnais. Soit 130 emplois, qui représentent 3 emplois à l'hectare contre 20 à 25 emplois à l'hectare pour les entreprises déjà installées sur le plateau. Si l'on appliquait les 20 à 25 emplois à l'hectare, sur les 40Ha du projet Rockwool cela ferait entre 800 et 1000 emplois possibles.

Pour le financement : ce sont les contribuables qui paieront la facture, l'agglomération a déjà fait une remise de 2,5 M€ sur le prix de vente du terrain. La ligne RTE nécessaire au fonctionnement de l'usine et dédiée uniquement à celle-ci est financée pour 1 M€ par le consommateur (part sur la facture d'électricité).

Et le pompon revient à l'État et l'Europe, qui accordent 10,6 M€ d'aide dans le cadre du plan « France Relance » pour décarbonation de la France, alors que le projet augmenterait le bilan carbone national. Et toutes ces aides diverses ne serviront au final qu'à alimenter les actionnaires au détriment des salarié·es et habitant·es du secteur.

Pour ces raisons, Solidaires 02 s'inscrit dans ce combat contre ce projet climaticide. Notre syndicat qui est pour la transformation sociale considère que d'autres alternatives existent, plus locales, moins énergivores et moins dangereuses pour la santé des riverain·es mais aussi des travailleuses et travailleurs qui seront en première ligne de contact avec les polluants.

Le Maire de Courmelles s'est opposé à la signature du permis de construire, un jugement a été rendu en décembre 2022, obligeant Rockwool à revoir sa copie et refaire un permis de construire. Ce n'est que partie remise, le combat doit continuer. Le collectif organise régulièrement des manifestations et réunions d'information sur le projet et ses risques pour la santé. Un collectif de 90 médecins a alerté sur le danger d'une telle usine. Solidaires 02 apporte son soutien au travers de militant·es salarié·es syndiqué·es SUD sur le territoire de l'Aisne.

Le Maire contre la multinationale

| Documentaire de Thomas Lafarge (France, 2024) | 55 mn. Inédit.

Arnaud Svrcek, maire de Courmelles, près de Soissons, n'a rien d'un écoterroriste. C'est un agriculteur tout ce qu'il y a de plus conventionnel. Pourtant, quand la multinationale Rockwool veut implanter sur sa commune une usine de production de laine de roche, l'élus se dit prêt à toutes les extrémités : intrusion sur le chantier, sabotage... Mais ce sont bien les mobilisations pacifiques et les recours juridiques qu'il privilégie, en fédérant le plus grand nombre possible d'opposants au projet – certains sont effrayés par la présence, au sein du mouvement, de partis politiques, d'anarchistes et de potentiels zadistes.

Comment lutter contre une puissante multinationale soutenue par les élites politiques et économiques, jusqu'au ministère de l'Industrie ? L'éternelle histoire du pot de terre contre le pot de fer est intelligemment illustrée dans cette chronique menée de main de maître par Thomas Lafarge, déjà auteur du *Monde selon Amazon*. Collant aux basques du maire révolté, le réalisateur sait capter les moments, les gestes, les signes qui montrent tour à tour le désarroi et la combativité des opposants face à l'inflexibilité des pouvoirs publics. Ainsi, son film interroge la pratique de la démocratie. La décision d'implanter une industrie polluante est imposée d'en haut, les autorités négligent l'avis négatif du commissaire enquêteur comme l'opposition exprimée lors d'une consultation citoyenne. En filigrane se pose la question de la connivence entre une multinationale et les pouvoirs décisionnaires. Si l'isolation des bâtiments est nécessaire à la transition écologique, pourquoi privilégier la laine de roche, à l'impact environnemental délétère, alors qu'existent d'autres filières plus vertueuses ? ▶ Samuel Gontier

**Lundi 9 juin 2025
22 h 45 France 3**

